

STRATEGIE BIODIVERSITE

pour le développement durable

DE MAYOTTE

LA SOCIETE CIVILE EN ACTION

WAKAZI NARSIKANE YI MOHONO RIDIRIKI WULANGA



Un Patrimoine exceptionnel en danger

Mayotte possède un patrimoine naturel d'importance mondiale avec un lagon exceptionnel de 1500 km². Le territoire a une forte responsabilité pour la protection d'espèces endémiques ou emblématiques et la préservation des écosystèmes remarquables qu'il abrite (les zones humides, les herbiers marins, les récifs coralliens, les forêts tropicales ...).

Cependant de nombreuses causes de dégradation le menacent : pollutions, urbanisation, espèces exotiques envahissantes, impacts changement climatique... L'augmentation de la population et ses besoins de développement nécessitent de **planifier les aménagements intégrant les enjeux écologiques et de mobiliser l'ensemble des acteurs pour préserver la biodiversité du territoire dans un cadre d'action ambitieux et commun.**



Atelier Stratégie Biodiversité avec la société civile / novembre 2016

Une Stratégie intégrée et collaborative

Partant de ce constat, le Comité français de l'UICN a lancé, en juin 2012, une dynamique collective pour l'élaboration d'une proposition de Stratégie biodiversité pour un développement durable de Mayotte.

A l'issue d'un travail participatif et collaboratif, **cinq enjeux** ont été définis pour construire le socle de la stratégie à partir duquel les actions seront encouragées.

A partir de ces enjeux, **7 ateliers de travail réunissant plus de 90 acteurs, représentant une cinquantaine de structures d'horizons différents (Collectivités, Services de l'Etat, Etablissements publics, Entreprises, Associations et coopératives, Syndicats) ont permis de proposer près de 400 actions à poursuivre ou à lancer.** Une série d'actions jugées prioritaires par le comité de pilotage et les participants aux ateliers ont été présentées lors d'un séminaire de restitution, le 23 avril 2013.

La société civile mahoraise en avant pour la biodiversité du territoire

Depuis le début de ce travail concerté, la société civile de Mayotte est apparue comme un acteur clé pour la mise en oeuvre de la Stratégie. Les associations environnementales sont nombreuses mais insuffisamment structurées. L'analyse réalisée par le Comité français de l'UICN a permis d'identifier les freins au développement des associations, liés à l'accès aux financements, au manque d'expérience en montage de projet et à la complexité et méconnaissance par ces associations des structures et des interlocuteurs .

UNE VISION ET DES ENJEUX A PARTAGER

- des connaissances sur les espèces et les espaces à approfondir et à mettre à disposition
- des pressions importantes sur les milieux naturels à maîtriser
- de nouvelles aires protégées à créer et une gestion des espaces naturels à renforcer
- des activités vivrières (agriculture et de pêche) à concilier avec la préservation de la biodiversité
- une valorisation touristique respectueuse de l'environnement à engager
- une meilleure prise en compte de l'environnement dans le développement durable du territoire
- une mobilisation de tous pour la biodiversité à développer plus largement

LES ENJEUX DE LA STRATEGIE BIODIVERSITE

ENJEU 1 POLITIQUE DURABLE DU TERRITOIRE

AS*1

Prise en compte de la biodiversité dans la planification du territoire

AS 2

Prise en compte de l'environnement dans les politiques publiques (réglementation, surveillance)

AS 3

Implication et mobilisation des élus et des décideurs

ENJEU 2 : CROISSANCE ECONO- MIQUE RESPECTUEUSE DE LA BIODIVERSITE

AS* 4

Valorisation d'une agriculture et d'une pêche respectueuses de l'environnement

AS 5

Valorisation d'un tourisme et des activités de pleine nature respectueux de l'environnement

AS 6

Développement des activités économiques vertes et diminution de l'empreinte écologique des entreprises

ENJEU 4 AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITE

AS*12

Amélioration des connaissances sur les habitats

AS 13

Amélioration des connaissances sur les espèces

AS 14

Amélioration des connaissances sur les activités anthropiques

AS 15

Amélioration des connaissances sur les menaces

AS 16

Mise en réseau, recherche et valorisation des données

ENJEU 3 PRESERVATION DES MILIEUX NATURELS, DES ESPECES ET DES PAYSAGES

AS*7

Mise en oeuvre et évaluation des outils de gestion et de préservation adaptés et durables

AS 8

Définition et pérennisation d'un réseau d'aires protégées et de milieux naturels interconnectés

AS 9

Sauvegarde des habitats, des espèces et des paysages rares et menacés

AS 10

Gestion des espèces envahissantes

AS 11

Mise en réseau des acteurs et des actions

ENJEU 5 IMPLICATION DE TOUS LES PUBLICS

AS*17

Formation pour tous et insertion professionnelle

AS 18

Appropriation de la gestion des milieux par la population

AS 19

Sensibilisation de tous les publics

AS 20

Communication



Plage et presqu'île de Moya



Conseil de gestion, Parc Naturel Marin de Mayotte



Dépot d'ordures sauvage



Pêche à pied sur le platier de Mtsahara



Gestion de l'unique Réserve Naturelle Nationale de Mayotte



Formation MANG sur les Zones Humides



Couleuvre de Mayotte

Râle de Cuvier, une espèce rare et menacée

DES PROJETS EN COURS OU A METTRE EN OEUVRE POUR LA BIODIVERSITE MAHORAISE

Ci-dessous, quelques exemples de projets en cours (en couleur) ou d'actions à mener (en noir) sur le territoire. Celles jugées prioritaires lors de l'élaboration de la stratégie sont en gras.

- Schéma Régional de Cohérence Ecologique
- Schéma Déptale des Espaces Naturels Sensibles (Conseil Départemental)
- Stratégie de Création d'Aires Protégées (DEAL)
- Lutte anti-braconnage des tortues marines (REMMAT)

Mettre en place le sentier littoral à Mayotte / Eduquer la population aux enjeux de conservation et aux dispositifs réglementaires / Actualiser les listes d'espèces et habitats naturels protégés / Porter à la connaissance des élus et des décideurs les enjeux de biodiversité de leur territoire.



Sensibilisation des lavandières



Exposition sur la mangrove

- **Projet pilote de fermeture temporaire pour la pêche au poulpe (M'bouanatsa & Parc naturel marin)**
- **Démarche Aménagement Urbain et Plantes Indigènes (CBNM)**
- **Jardin Ecole, Banque Végétale (Régie de Territoire Maecha Espoir, Acoua)**
- **Mesures agro-environnementales et climatiques (DAAF, agriculteurs)**
- **LESELAM, lutte contre l'érosion des sols (BRGM, CAPAM, Naturalistes...)**

Valoriser et maintenir les variétés locales / Valoriser les déchets verts en compost ; et en paillage sur les parcelles agricoles / Organiser des visites et formations pour les agriculteurs professionnels sur des parcelles exemplaires de référence / Elaborer un guide pour l'organisation de manifestations de loisirs ou de compétitions pour les activités de pleine nature / Définir et mettre en place un observatoire des pratiques de tourisme et de loisirs marins / Former les acteurs touristiques à la biodiversité et à la réglementation / Organiser une journée annuelle sur l'écoresponsabilité des entreprises

- **Revégétalisation de padzas (APB, Bouéni et ACEEM, Moinatrindri)**
- **Préservation de la ressource en eau de la rivière de Coconi : consolidation des berges (trophée des associations EDF 2014), projet de lavoirs (AHPE, Ouangani)**
- **Lutte contre les espèces exotiques envahissantes, restauration écologique et entretiens forestiers (ONF, SRF, Pep'S)**
- **Plan National d'Action Crabier blanc, Plan d'Action Zones Humides (GEPOMAY)**
- **Restauration expérimentale d'arrière mangrove et forêt sèche (Conservatoire du littoral)**

Développer des chartes de bonne conduite / Actualiser l'atlas du paysage et inventorier les sites paysagers susceptibles d'un classement ou d'une inscription / Poursuivre les inventaires du patrimoine naturel et paysager / Réhabiliter en espaces verts pour le bien être des habitants / Recenser les savoirs et les pratiques naturalistes vernaculaires

- **Etude des espèces nicheuses et menacées, observatoire des oiseaux côtiers (GEPOMAY)**
- **Amélioration des connaissances sur les raies manta (ATOLL)**
- **Cahiers des habitats de Mayotte (CBNM)**
- **Etudes chiroptères (GCOI)**

Compléter les inventaires sur les taxons méconnus (mollusques, insectes...) / Etudier les espèces disparues ou encore potentiellement présentes à Mayotte (crabes de cocotier...) / Développer les recherches sur les thématiques: adaptation au changement climatique, savoirs et pratiques naturalistes locaux, espèces indicatrices, espèces «ingénieuses», valeurs socio-économique des espèces / étudier les menaces sur la conservation et la flore et des habitats du Mont Choungui et autres milieux forestiers / Mettre en place des journées annuelles de comptage participatif: oiseaux, papillons des jardins, plantes des jardins, reptiles (gecko, caméléons...) / Mettre en place des outils de communication (ouvrage, atlas, films, conférences, outils pédagogiques...) / Définir et mettre en place un observatoire des pratiques de tourisme et de loisirs en mer / Mettre en place un suivi de l'évolution de l'occupation du sol

- **Renforcement végétal du front de mer de Passamainty (ADEDUPASS)**
- **Fête de la Nature (Mayotte Nature Environnement)**
- **Journée Mondiale des Zones Humides (MNE, Gepomay, FMAE, Amase...)**
- **Rallyes du patrimoine (Les Naturalistes de Mayotte)**
- **Assises de l'EEDD (MNE)**

Identifier des classes pilotes sur des thèmes environnementaux / Développer l'EEDD sur les thématiques suivantes: mangroves, zones humides, flore et faune / Lieu d'échanges pour la coordination des actions de formation en environnement / S'appuyer sur les réseaux associatifs et communaux pour accompagner les évolutions sociales et environnementales / Réaliser et diffuser des outils de communication bilingue et cibler sur les usages

AGIR POUR LA BIODIVERSITE MAHORAISE en adhérant à la Stratégie Biodiversité pour le développement durable de Mayotte:

- apporte une **reconnaissance officielle** de votre programme d'actions /projets,
- **inscrit votre démarche dans un cadre global** et facilitera la **reconnaissance** de votre programme d'actions/projets **auprès des acteurs institutionnels et bailleurs de fonds**,
- constitue un **gage de qualité** et augmente les possibilités de partenariats,
- **valorise** votre programme d'actions/projet par une **communication locale et nationale**.

Créé en 1992, le **Comité français de l'UICN** (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) regroupe dans un partenariat unique les organismes (2 ministères, 13 établissements publics et 41 organisations non gouvernementales) et plus de 250 experts réunis en commissions spécialisées et en groupes de travail thématiques. Il s'est fixé deux missions principales : répondre aux enjeux de la biodiversité et valoriser l'expertise française au niveau international.

Créée en 2003, la **Fédération Mahoraise des Associations Environnementales (FMAE)** regroupe une quarantaine d'associations villageoises présentes dans toutes les communes de Mayotte. Parmi ses actions, on peut citer la sensibilisation à la protection de l'environnement, des actions en faveur de la qualité d'hygiène et de la salubrité publique, la promotion et d'amélioration du cadre de vie, la défense du patrimoine naturel terrestre, maritime, etc....

Créée en 2011, **Mayotte Nature Environnement** regroupe une dizaine d'associations environnementales mahoraises. Depuis 2015, MNE est subventionnée par la commission européenne pour mettre en oeuvre et animer le premier réseau mahorais d'éducation à l'environnement et au développement durable. Parmi ses missions, MNE accompagne les associations (conseils administratifs et techniques ...) et organise des événements comme la journée mondiale des zones humides, des nettoyages de mangroves, la Fête de la Nature ou encore la semaine européenne de réduction des déchets.

Ateliers d'échanges avec la société civile - Fin 2016



CONTACT:

Comité français de l'UICN
Antenne de Mayotte
Route Nationale
97670 COCONI
Tél: +262(0)269.630.250
Mail: mayotte@uicn.fr
www.uicn.fr